

DU Oxyologie paramédicale pour urgences collectives

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Distinction :

Santé

UFR/Institut :

-

Type de diplôme :

Diplôme d'université

Prerequisites for enrolment :

Bac + 3

City :

Créteil – Campus Henri Mondor

Length of studies :

1 an

Accessible as :

Employee training

Présentation de la formation

Préparer les infirmiers (IDE, IADE) et cadres infirmiers :

- à intervenir en cas de Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)
- à participer, avec les formateurs et référents SSE, à la rédaction des procédures, à l'animation des exercices et à la formation des acteurs de santé, dans le cadre du plan blanc des établissements et des volets ORSAN

Valider 3 modules SSE

Capacité d'accueil

30 étudiants

Further studies

Diplôme d'expertise dans la gestion des interventions d'urgence sanitaire : UPEC (université Paris est Créteil)

Career Opportunities

Référent NRBC des établissements de santé

Organisation de la formation

De janvier 2020 à mai 2020 : 2 modules

Module 1 : 35 h

- Eléments de stratégie, tactique, logistique – Place des soignants dans les dispositifs ORSEC et ORSAN,
- Les situations sanitaires exceptionnelles. Principes de gestion de crise

Module 2 : 35 h

- Pathologies spécifiques et modalités de triage et de prise en charge de type damage control
- Procédures face à des risques REB et NRC des volets ORSAN
- Retours d'expériences – Méthodologie des exercices plan blanc

Exercice commun avec la capacité : Reproduction d'une chaîne médicale de secours extra hospitalière avec ateliers de mise en situation

Certificat médical d'aptitude demandé et certains enseignements sont couplés avec la Capacité de médecine de catastrophe.

Test

- Epreuve pratique : 30 %
- Epreuve écrite finale : 70 %

Calendrier pédagogique

- Début des enseignements : janvier
- Fin des enseignements : Mai
- Module 1 : 20 au 24 janvier 2020
- Module 2 : 11 au 15 mai 2020

- Epreuve pratique : 14 mai 2020 en commun avec Capacité de médecine de catastrophe
- Epreuve écrite finale : 15 mai 2020

Modalités d'admission en formation continue

- Les cadres de santé
- Les infirmiers anesthésistes diplômés d'état,
- Les infirmiers diplômés d'état

Tarifs 2020-2021 :

- Droits d'inscription de Formation Continue auxquels, sont inclus les frais d'inscription administrative 243.00 €
- Formation continue autofinancement : 1 567 euros
- Formation continue prise en charge par l'employeur ou autre : 2 276 euros

Candidature

L'acceptation au diplôme se fera sur la base d'une lettre de motivation, curriculum vitae et d'un certificat d'aptitude physique (pour l'exercice) à adresser au responsable à dop@samu94.fr avant le 22 novembre 2019.

Renseignements : www.u-pec.fr (facultés/médecine-formations-diplômes universitaires)

Chantal Vallier : Tél : 01 49 81 49 79

Inscription auprès du département universitaire de formation médicale continue, dufmc.fc@u-pec.fr
Faculté de Médecine - Bureau 109, 8 rue du Général Sarraill 94010 Créteil

> Les modalités d'inscription : étape par étape

Partenariats

CHU Mondor

Director of studies

Reponsable : Eric LECARPENTIER

Les coordinateurs : François REVAUX, Didier MICHEL

Comité de Perfectionnement : Eric LECARPENTIER, François REVAUX, Didier MICHEL, Nicolas TRAVERS

CESU SAMU 94

Hôpital Henri Mondor

Secrétariat

Secrétariat du responsable de l'enseignement :

Chantal Vallier

SAMU 94

Hôpital Henri Mondor

94010 Créteil

dop@samu94.fr

01 49 81 49 79

